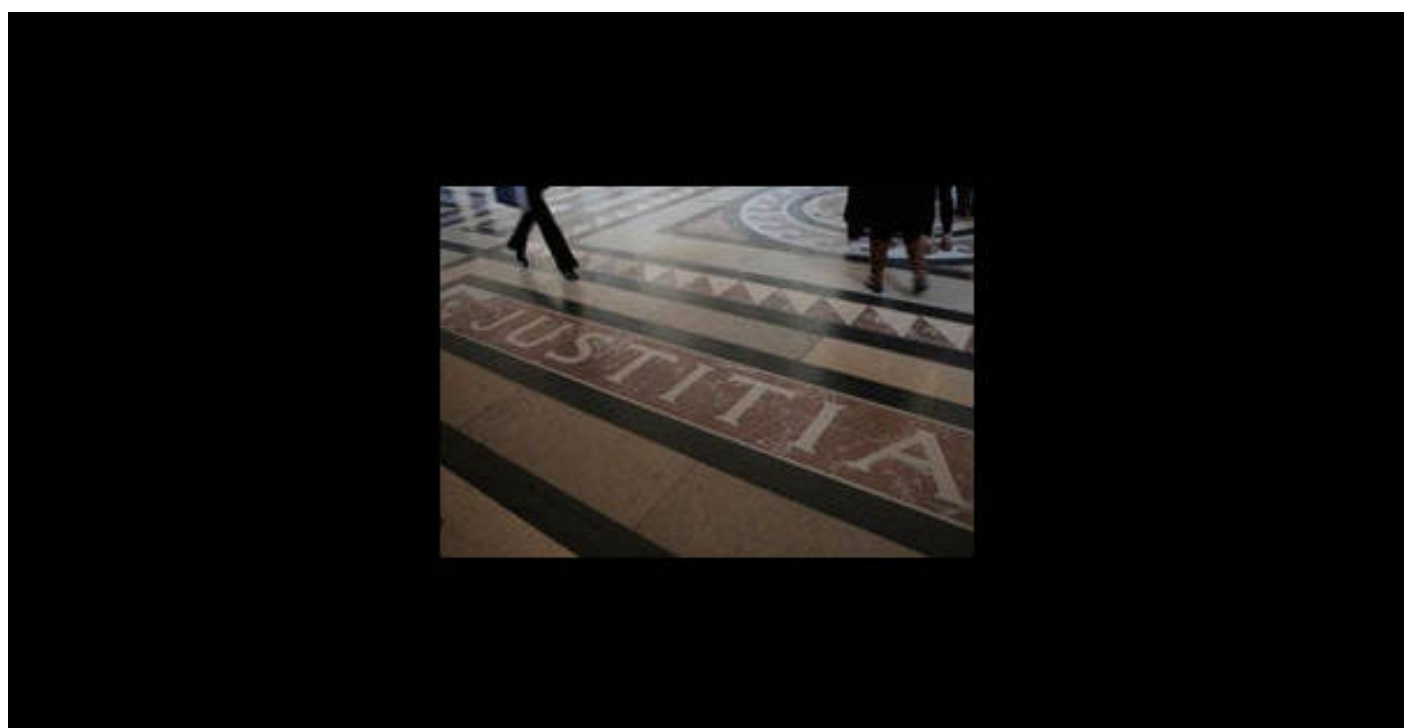


# Manifestation contre les violences policières au Palais de justice de Bruxelles

Bruxelles (/regions/bruxelles)

BELGA

Publié le 16-05-11 à 14h32 - Mis à jour le 16-05-11 à 14h36



Environ 200 personnes étaient présentes lundi en début d'après-midi sur les marches du Palais de Justice pour soutenir un jeune homme qui aurait été battu par un policier le 7 mai dernier.

La victime, Ricardo, a annoncé que sa plainte serait déposée ce lundi. Ricardo, d'origine chilienne et résidant en Belgique depuis plusieurs années, était soutenu, par la Ligue des droits de l'Homme et par la CRER (Coordination contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation).

Le jeune homme a expliqué qu'il s'était rendu au festival Steenrock, le 7 mai 2011, en face du centre fermé 127bis de Steenokkerzeel. Là, deux policiers, s'exprimant en néerlandais, l'ont interpellé. Ils lui ont réclamé ses papiers d'identité mais l'activiste ne les a pas compris et leur a demandé, avec ironie, de "mettre les sous-titres".

L'un des deux policiers a alors frappé l'homme à coup de matraque. Les agents ont tout de même appelé une ambulance ensuite. Ricardo, après avoir été soigné à l'hôpital Saint-Luc, s'en tirait avec une vingtaine de points de sutures, des dents cassées et plusieurs fractures.

"Tous les coups qu'il portait, c'était à la tête", a raconté la victime. "La police tiendrait une autre version. Je ne la connais pas mais je me demande ce qu'elle pourrait dire car j'ai plusieurs témoins et des caméras ont même filmé la scène. Il y a également des photos et des voitures se sont même arrêtées étant donné la violence de l'agression."

### **Près de 250 personnes se sont échappées des centres fermés entre 2005 et**

**2010** Au total, 248 étrangers se sont échappés de centres fermés durant la période 2005 à 2010. Le nombre d'évasions a augmenté entre 2005 et 2007 de 44 à 52 tandis qu'il a ensuite diminué de 50 à 27 entre 2008 et 2009. En 2010, 28 étrangers se sont évadés, indique lundi une réponse du secrétaire d'Etat à la Politique de migration et d'asile, Melchior Wathelet, à une question écrite du parlementaire Peter Logghe (Vlaams Belang). Aucun des étrangers qui se sont échappés en 2009 n'a pu être interpellé tandis qu'en 2010, trois des 28 ont pu l'être. "A la suite d'une évasion, une enquête est toujours menée et les mesures ad-hoc nécessaires sont dès lors prises afin d'améliorer les points faibles constatés concernant l'infrastructure et les contrôles effectués", a précisé Melchior Wathelet.

**A lire également**